Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 3 (1928)

Heft: 18

Artikel: Aux drapeaux de Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-711160

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les camarades Maridor et Meyer, chef des tirs au fusil et au pistolet, ont été choisis pour assister à la **conférence fédérale de tir** des 28 et 29 août, à Berne.

La **collecte Sprecher von Bernegg** a produit fr. 612; arrondis à fr. 800.— par la caisse de l'Association, cette somme a été versée à la caisse centrale de la société fédérale des officiers.

La **remise des fusils-mitrailleurs** a été effectuée à 9 de nos sections suivant les ordres de l'Intendance du matériel de guerre.

Les camarades Gfeller et Meyer ont été délégués officiellement comme représentant du comité-central à la **Journée cantonale bernoise** des sous-officiers, du 19 août 1928.

Notre **insigne officiel** sera dorénavant livré à un prix légèrement supérieur, la fabrication en ayant été modifiée pour lui donner une forme permettant d'éviter les égratignures dont on se plaint avec la forme pointue de l'ancien modèle.

Les débats ont duré de 18 h. à 23 h. 30, le samedi et de 7 h. 30 à 11 h. 30, le dimanche. Après la visite d'un grand pressoir à cidre modèle de Schaffhouse, les membres du C. C. se trouvèrent réunis l'après-midi avec certains camarades schaffhousois pour passer quelques instants agréables jusqu'au moment où les trains du soir ramenèrent chacun dans son foyer. M.

Aux drapeaux de Fribourg.

La force aveugle des choses a brutalement fini votre noble carrière!

L'incendie ravageur ne vous a pas respectés. Dans l'arsenal de Fribourg, vous attendiez qu'on vienne vous chercher pour flotter à nouveau dans l'air libre de nos monts, et voilà qu'un soir la flamme vous a atteints.

Chers drapeaux rouges à croix blanche qu'un peuple fidèle cravata de noir et de blanc, chers drapeaux, quels beaux souvenirs vous évoquez pour tous!

C'est la vieille bannière des grenadiers de 1814 qui s'en allèrent à Genève porter aux Confédérés du Léman la grande nouvelle de leur entrée dans l'alliance des Cantons; en 1914, lors des fêtes inoubliables du Centenaire, ce drapeau vénérable s'en retourna flotter au pied du coteau merveilleux de Cologny, à ce Port Noir que nos ancêtres connurent en un jour lumineux! Ce sont les drapeaux des bataillons de la Sarine et de la Singine, élite ou landwehr, qui conduisirent si souvent nos amis de Fribourg aux grandes manœuvres de l'avant-guerre; ce sont les emblêmes surtout de la mobilisation, témoins de la grave épreuve imposée à la Suisse par la volonté des Puissances. Ne semble-t-il pas que c'était hier seulement, cette marche forcée du bataillon 14, à travers les riants coheaux du Jura, dès les premières heures de la levée en Masse?... Face à la guerre, fièrement tranquilles, parce que sans peur et sans reproche, nos drapeaux de Fribourg flottèrent durant quatre ans- symbôle de notre patrie bien-aimée. Et en 1918, quand la paix fut signée, ils furent reçus triomphalement en rentrant au foyer!... Mais les jours sombres de la grève générale arrivèrent; et une fois de plus nos chers drapeaux réunirent autour d'eux la fidélité et le devoir!

En songeant à nos drapeaux qui ne sont plus, on évoque les belles figures de nos anciens chefs et de nos camarades disparus! On revoit en esprit les villages traversées, les forêts qui nous abritèrent contre l'orage, la montagne d'où se déclancha une attaque simulée... On pense, quand on est déjà vieux, aux moments de sa jeunesse et aux visages aimés qui ne sont plus... Avec nos drapeaux, c'est toute notre vie qui se dresse devant nous! C'est la patrie aimée, c'est le vallon frais et la ferme des vieux parents; pour l'exilé, le drapeau, c'est l'âme même du pays!... Chers amis de Fribourg, vos drapeaux ont brûlé avec votre arsenal! Nous savons que vos officiers, vos sous-officiers, tous vos soldats ont pleuré en vérité sur les Lampes noircies que le feu ne respecta point!

Mais demain de nouveaux emblêmes s'élèveront vers le ciel clair de votre beau pays! Des mains pieuses broderont de fils d'or la soie rouge comme votre sang et vous vous serrez autour d'eux comme des frères!

Malgré les ricanements de ceux qui ne **comprennent** pas la grandeur de l'idée de la Patrie, vous acclamez vos bannières et vous leur jurerez fidélité!

Vive Fribourg, vive la Suisse! D.

Kirche und Jungwehr.

Das Alter für den Beitritt zur Jungwehr ist vom 18. auf das 16. Altersjahr herabgesetzt worden.

Wir begrüssen diese Verordnung. Wir sehen in ihr einen Akt der Gerechtigkeit gegenüber dem bewaffneten Vorunterricht, da zum turnerischen Vorunterricht schon lange 16jährige Jünglinge zugelassen werden. Kann unsere Jungmannschaft schon mit 16 Jahren dem militärischen Vorunterricht beitreten, so macht sie nicht irgendwo anders mit und geht so der Jungwehr nicht verloren, denn es gibt heute unzählige Vereinigungen, welche sich Mühe geben, die Leute schon im frühesten Alter für sich zu gewinnen.

Wir lesen nun in den Tageszeitungen, dass evangelische Kirchenbehörden und Vereinigungen gegen diese Herabsetzung des Beitrittsalters Einspruch erhoben hätten. Begründet wurde dieser damit, dass dann die jungen Leute der Kirche entfremdet würden.

Wir wollen uns hier ernstlich mit dieser Einwendung auseinandersetzen. Wir übersehen dabei, dass wir Grund genug hätten, sie einfach unbeachtet zu lassen, weil sie vielleicht in gleiche Richtung tendiert, wie der Antimilitarismus, den wir nicht selten von den Kanzeln reformierter Kirchen zu hören bekommen.*)

Die Jungwehrübungen finden am Samstagnachmittag und am Sonntagmorgen statt. Dort, wo Samstags- und Sonntagskurse parallel gehen, wählt der junge Mann, der am Sonntag die Kirche besuchen will, die Samstagsklasse. Die Möglichkeit zum Besuch der Kirche wird also nur dort bedroht, wo die Uebungen ausschliesslich am Sonntagmorgen stattfinden. Dort werden die Jungwehrler während der Kursdauer (gewöhnlich vom Mai bis zum September) ausser an Feiertagen kaum Gelegenheit zum Kirchenbesuch haben. Deshalb ist es zu begrüssen, wenn die Uebungen in der Hauptsache am Samstag und nur ausnahmsweise am Sonntag abgehalten werden. Und das wird meines Wissens auch an den Orten, wo man nur eine Klasse hat, meistens so praktiziert.

*) Vergl. «Schweizer-Soldat», 1926, Nr. 11: Oberst Carl Frey: «Antimilitarismus auf der Kanzel».